

SÉCHAGE

20°C/65% HR



Recouvrable
par une finition **24 h**

NETTOYAGE DES OUTILS

WHITE SPIRIT



MATÉRIEL D'APPLICATION



CONSOMMATION

2,5L^e

En curatif, sur
support attaqué
3m²/L
en 3 couches

En préventif,
sur support sain
5 m²/L
en 2 couches



5047501 - Emb 391998

Traitement MEUBLES-PARQUETS

EFFICACITÉ
TESTÉE

Produit conforme
aux exigences du
règlement BIOCIDE

Indique que ce produit a été testé conformément au règlement produit BIOCIDE (UE) N°528/2012 en vigueur.

Le produit TX201 a passé les tests d'efficacité préventive selon les recommandations de la norme EN 599-1.

Le produit TX201 a passé les tests d'efficacité curative selon les recommandations de la norme EN 14128.

20^{ans}

EFFICACITÉ
GARANTIE

*Grâce à son expertise des traitements des bois, Cecil Pro assure une garantie de 20 ans sur l'efficacité de ses produits lorsqu'ils sont utilisés dans les règles de l'art.

MODE D'EMPLOI

PRÉPARATION DU SUPPORT ET APPLICATION

• SUR BOIS ANCIENS

Si les bois sont attaqués : éliminer toutes les parties vermoulues, renforcer ou remplacer les éléments affaiblis.

Oter toutes traces de finition par décapage, ponçage ou sablage puis dépoussiérer soigneusement. Sur les bois de section < 5x10 cm, badigeonner en 3 couches sur toutes les faces du bois en insistant sur les parties "piquées".

Sur les bois de section > 5 x 10 cm, positionner des injecteurs tous les 30 cm en quinconce, injecter le produit puis appliquer par badigeonnage le produit sur toute la surface.

Le conditionnement en spray de 400 ml est équipé d'une aiguille pour injecter le produit dans les trous de sortie d'insectes.

Avant d'appliquer une finition, reboucher les trous et fissures par l'application d'une pâte à bois.

Si les bois anciens ne sont pas attaqués, procéder comme sur bois neufs.

• SUR BOIS NEUFS OU SAINS (EN PREVENTIF)

Appliquer par badigeonnage sur bois sains, propres, dépoussiérés et finis d'usage sans oublier les entailles et les recoupes.

CARACTÉRISTIQUES

Viscosité : fluide

Odeur : sans odeur gênante à l'application et au séchage

Aspect : produit liquide incolore

Composition : Permethrine (n°CAS : 52645-53-1) : 0,75% (technique) (m/m). Hydrocarbures (n°CAS : 64742-48-9) :

>95 % (m/m). Autre liquide, prêt à l'emploi

CECIL PRO, marque de la division professionnelle du groupe **V33** s'engage à vous proposer des produits performants et de haute qualité environnementale.

Pour cela, **CECIL PRO** s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie et une usine **ISO 9001** et **ISO 14001** qui maîtrise à 100% ses rejets dans l'environnement.

FONCTIONS

TRAITEMENT des bois, spécialement étudié pour une application sur des bois intérieurs (meubles, parquets, lambris, boiserie intérieure, escaliers, parquets, planchers...).

Insecticide puissant, il agit au cœur du bois. Il détruit toutes larves d'insectes (capricornes, lyctus, vrillettes) et termites. Il agit en profondeur sur toutes les essences de bois résineux ou feuillus en préventif ou curatif : sapin, pin, chêne... Formulé à base de solvant, il évite tout relavage de fibres, et permet une finition parfaite.

Incolore et non gras, il est compatible avec tous types de finitions : cires, vernis, vitrificateurs, lasures, peintures...

PRECAUTIONS D'EMPLOI



Danger : EUH208 : Contient de la Permethrine. Peut produire une réaction allergique. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P273 : Éviter les rejets dans l'environnement. P301 + P310 : en cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. P331 : ne pas faire vomir. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : garder sous clef. P501 : Éliminer le contenu/réceptif dans une déchetterie (contacter la collectivité locale). Utilisateurs professionnels et non professionnels- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées. TP8-Produit de protection du bois : Traitement préventif des bois de classes d'usage 1 (intérieur, résineux et feuillus). Application superficielle par brossage. Taux d'application dans la zone analytique : 200 mL de produit par m² de bois. Insectes à larves xylophages - Capricorne des maisons (Hylotrupes bajulus) - Petite vrillette (Anobium punctatum) - Lyctus brun (Lyctus brunneus) - Termites (Reticulitermes spp. Coptotermes spp et Heterotermes spp.). Ces insectes et Termites sont couverts aussi par le traitement curatif du bois en service (intérieur, résineux et feuillus). Application superficielle par brossage. Application par injection combinée à une application superficielle. Taux d'application dans la zone analytique pour le traitement curatif : 300 mL de produit par m² de bois. Application par injection (en association avec un traitement superficiel uniquement) : Taux d'application dans la zone analytique : 150 mL de produit par m² de bois (+ 300 mL de produit /m² de bois pour l'application superficielle). Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle. Efficacité insecticide curative : action rapide sur Hylotrupes bajulus et sur Anobium punctatum. En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison. En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. En cas de trouble de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance de signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente. Porter des gants résistants aux produits chimiques (nitrile) pour les utilisateurs professionnels durant les phases d'application du produit. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains après application du produit. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes ;), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié. Durée de stockage : 50 mois à température ambiante. Date limite d'utilisation : voir étiquette. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement. La formule de ce produit est déposée aux Centres Antipoison et de Toxicovigilance.

La fiche de données de sécurité est disponible sur www.quickfds.com.